

DSK passe sa première journée en prison

Dominique Strauss-Kahn passe sa première journée en prison dans le centre de détention de Rikers Island, à New York, l'une des prisons les plus dures des États-Unis.

Avec Atlantico.fr

[Cliquez ici pour suivre les nouvelles évolutions de "l'affaire DSK"](#)

[Mis à jour mardi 17 mai à 13h00]

Dans le traitement de l'affaire DSK, le CSA appelle les chaînes de télévisions à la retenue.

[Mis à jour mardi 17 mai à 12h40]

Selon son avocat, DSK aurait séduit la femme de chambre. La plaignante aurait été consentante.

[Mis à jour mardi 17 mai à 12h20]

La ministre espagnole Elena Salgado et son homologue autrichienne Maria Fekter, toutes deux ministres des finances européennes, prennent leurs distances avec DSK et évoquent l'éventualité de sa démission du poste de directeur général du FMI.

[Mis à jour mardi 17 mai à 7h00]

Dominique Strauss-Kahn a passé sa première nuit dans la prison de Rikers Island à New York, **un établissement réputé difficile**. d'une capacité de 15 000 détenus, le centre pénitentiaire a été [épinglé par les ONG](#) de défense des droits de l'homme à plusieurs reprises.

DSK devrait occuper une cellule individuelle et n'entrera pas en contact avec les autres prisonniers. Une promenade d'une heure lui sera accordée chaque jour, accompagné d'un gardien. Celui qui est toujours officiellement directeur du FMI doit rester à Rikers Island jusqu'à vendredi, date d'une nouvelle comparution devant la justice américaine.

Ce lundi, tous les recours de son avocat Benjamin Brafman pour éviter la détention provisoire ont été rejetés par la juge Melissa Jackson. Le ténor du barreau de New York qui défend DSK avait proposé une caution d'un million de dollars, puis le port d'un bracelet électronique et une assignation à résidence à New York. La juge est restée inflexible, expliquant l'existence d'**un risque de fuite** et soulignant la lourdeur des 7 chefs d'inculpation qui pèsent contre Dominique Strauss-Kahn. Le plus sérieux concerne un "acte sexuel criminel de premier degré" ; autrement dit : un viol par voie orale ou sodomie engageant le recours de la force. **DSK risquerait de 15 ans et demi à 74 ans et 3 mois de prison**

ce lundi, on spéculait déjà sur le prochain directeur général du FMI.

En France, le PS a convoqué **un bureau national d'urgence** ce mardi midi. Certains élus socialistes, comme Claude Bartolone, demandent d'ores et déjà à Martine Aubry de se présenter à la primaire organisée par le parti en vue des élections présidentielles.

[Mis à jour à 20h16]

Le procureur qui a demandé le maintien en détention de Dominique Strauss-Kahn, Cyrus Vans Junior, est le même que celui qui avait plaidé contre Bernard Madoff.

[Mis à jour à 19h50]

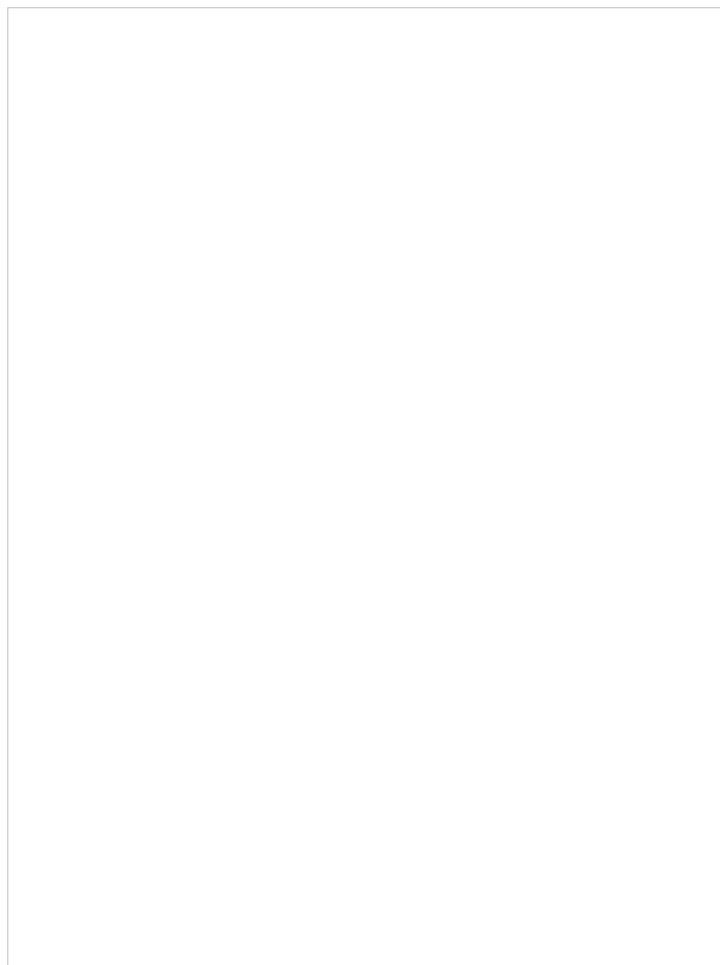
L'ensemble des crimes dont Dominique Strauss-Kahn est accusé est **puni d'une peine pouvant atteindre 70 ans de prison, ont annoncé des avocats spécialistes de droit américain.**

[Mis à jour à 19h35]

Voici la traduction du procès verbal d'accusation devant le tribunal de New-York :

"L'accusé a tenté de contraindre autrui à avoir une relation sexuelle orale et anale avec lui ; l'accusé a tenté d'obtenir une relations sexuelle de force avec autrui ; l'accusé a contraint autrui à un contact avec les parties génitales ; l'accusé à retenu autrui contre sa volonté ; l'accusé a touché les parties génitales d'autrui sans son consentement ; l'accusé a, intentionnellement et sans autre raison valable, touché par la force les parties intimes d'autrui, d'une manière dégradante et dans le but d'abuser d'elle, et pour son propre plaisir sexuel.

Ces délits et crimes ont été commis dans les circonstances suivantes : Les officiers prenant cette plainte ont été informés par la victime, dont l'identité est connue du bureau du procureur, que l'accusé a 1) fermé la porte de la pièce et empêché cette personne de quitter la pièce ; 2) a touché les seins de cette personne sans son consentement ; 3) a tenté de retirer de force les bas de cette personne et lui a touché la zone du vagin de force ; 4) a forcé la bouche de cette personne a toucher son penis à deux reprises ; 5) n'a pu commettre ces actes qu'en utilisant sa force physique."



[Cliquez ici pour voir le procès-verbal d'accusation en plein](#)

[écran.](#)

[Mis à jour à 18h55]

Le juge a ordonné le maintien en détention Dominique Strauss-Kahn. L'accusation affirme que les rapports des experts confirment les dires de la plaignante [comme Atlantico.fr le révélait lundi en début d'après-midi](#). DSK passera devant le grand

Jury, composé de 16 à 23 personnes, qui décidera le 20 mai d'une mise en accusation ou non. Une audience qui se déroulera à huis clos.

L'avocate de Tristane Banon vient de démentir que sa cliente a déposé plainte, une information communiquée par un faux compte Twitter à son nom et relayée par Le Monde.fr.

[Mis à jour à 18h25]

En France, [Tristane Banon](#), la journaliste et écrivain qui avait accusé Dominique Strauss-Kahn de l'avoir violée en 2007, vient de porter plainte à Paris.

Anne-Sinclair a pris un avion pour les États-Unis.

[Mis à jour à 18h00]

Le parquet de New-York demande que Dominique Strauss-Kahn soit placé en détention préventive.

[Mis à jour à 17h35]

D'après le [New York Times](#), l'appel au 911, police américaine, a été effectué sur les coups de 13h30.

[Mis à jour à 17h15]

Dominique Strauss-Kahn aurait effectué les formalités pour quitter sa chambre du Sofitel de New-York entre 12h28 et 12h38, tandis que la femme de chambre qui l'accuse de violences sexuelles y était entrée à 12h, selon une source au sein du groupe hôtelier Accor.

[Mis à jour à 17h10]

Dominique Strauss-Kahn est ressorti de la salle d'audience sans la moindre explication.

[Mis à jour à 17h00]

Dominique Strauss-Kahn est entré dans la salle d'audience du tribunal de New York où il comparaitra pour son accusation de tentative de viol.

[Mis à jour à 16h00]

Selon [BFM](#) le procureur va demander au juge de fixer la caution pour la libération de Dominique Strauss-Kahn à 2 millions de dollars. Il réclame également le retrait du passeport de DSK et souhaite le voir porter un bracelet électronique.

[Mis à jour à 15h30]

D'après le journal [Le Monde](#), Dominique Strauss-Kahn aurait téléphoné à son épouse, Anne Sinclair, entre l'hôtel et l'aéroport. Celui-ci aurait évoqué un « *problème grave* », mais sans faire allusion à l'agression présumée.

[Mis à jour à 15h00]

Selon un rapport de la police new-yorkaise, le corps de Dominique Strauss-Kahn serait recouvert de griffures. Le patron du FMI aurait par ailleurs donné son accord pour que des examens complémentaires soient effectués.

Pour en savoir plus : [DSK : les extraits de rapports accablants](#)

[Libération](#) publie aujourd'hui quelques détails d'un entretien que Dominique Strauss-Kahn a accordé au quotidien le 28 avril dernier. Interrogé sur ses potentiels handicaps pour son éventuelle candidature en 2012, le président du FMI répondait "[le fric, les femmes et ma judéité](#)". DSK indiquait avoir déjà imaginé une machination montée à son encontre dans laquelle une femme l'accuserait de viol contre une importante somme d'argent.

Sur le site de [L'Express](#), Bernard Debré maintient les accusations contre DSK qu'il avait publiées [sur son blog](#). Le député de Paris qualifiait M. Strauss-Kahn de "*délinquant sexuel*". Il affirme maintenant sur le site de l'hebdomadaire que le directeur du FMI aurait été responsable, dans le passé, de plusieurs agressions sexuelles dans ce même hôtel Sofitel de New York. Toutes auraient été étouffées par la direction, selon M. Debré.

Enfin, la Chancelière allemande Angela Merkel a souhaité que l'on respecte la présomption d'innocence de Dominique Strauss-Kahn.

[Mis à jour à 12h25]

C'est une [exclusivité de RMC](#). Selon la radio, les avocats de Dominique Strauss-Kahn ont reconstitué **l'emploi du temps du directeur du FMI**. Celui-ci aurait quitté l'hôtel Sofitel une heure avant l'agression supposée de la femme de chambre pour aller déjeuner avec sa fille. C'est sur cet alibi que la défense de DSK pourrait se construire en apportant des preuves matérielles.

~~Les avocats de Dominique Strauss-Kahn se penchent également sur la personnalité et la vie de la victime présumée.~~

[Mis à jour à 10h55]

Dans son ensemble, la classe politique française est très choquée par l'arrestation de Dominique Strauss-Kahn. Les images de sa sortie du commissariat ce lundi matin sont « *d'une cruauté insoutenable* » pour Manuel Valls. Selon le député PS, cette affaire marque incontestablement un tournant pour la politique française. « ***Cela fait près de 30 ans que je fais de la politique*** » mais « ***je n'ai jamais vu cela et je n'ai jamais ressenti cela*** » a-t-il affirmé à l'antenne de RTL.

[Eva Joly](#), sur *France Info*, a également qualifié ces images de "très violentes" tout en précisant que la justice américaine ne fait pas "la différence entre le directeur du FMI et n'importe quel autre suspect".

De son côté, [Cécile Duflot](#), la secrétaire nationale d'Europe Ecologie – Les Verts, réclame justice. « ***La justice pour la jeune femme qui a porté plainte pour des faits qui, s'ils sont avérés, sont très graves. La justice pour Dominique Strauss-Kahn qui bénéficie de la présomption d'innocence*** ».

Dans cette affaire, l'hypothèse du complot a rapidement été envisagée. Le député-maire socialiste de Sarcelles et proche de DSK, [François Pupponi](#), semble adopter cet avis. « *Ça paraît tellement gros* » a-t-il confié ce matin au micro d'Europe 1. Rien n'est exclu selon lui, mais pour l'heure, le patron du FMI « *est surtout engagé dans le combat pour la vérité et son honneur* ».

[Mis à jour à 7h30]

La vidéo de **la sortie de Dominique Strauss-Kahn du commissariat**, sur i>Télé et France 24 :

Les déclarations des avocats américains de DSK. William Taylor explique que M. Strauss-Kahn se soumet à des examens supplémentaires, ce qui retarde sa présentation devant un juge d'instruction. Il explique que son client se sent bien, mais est fatigué.

[Mis à jour lundi 15 mai à 5h30]

Dominique Strauss-Kahn vient de sortir menotté du commissariat de Harlem dans lequel il a passé ces dernières 24 heures. Sa garde à vue a été prolongée pour permettre aux enquêteurs de poursuivre leurs examens scientifiques, notamment sur

ses vêtements, et corporelles (tests ADN). **La victime présumée aurait "formellement identifiée" le directeur du FMI dont les avocats assurent qu'il se défendra "vigourement"**.

On en sait désormais un peu plus sur les circonstances du départ de Dominique Strauss-Kahn de l'hôtel Sofitel de Manhattan. Contrairement à ce qui avait été avancé jusque-là, **DSK n'aurait pas oublié de téléphone portable dans sa chambre** - ce qui aurait pu accréditer une éventuelle fuite précipitée. C'est d'ailleurs M. Strauss-Kahn qui a lui-même appelé l'hôtel pour savoir s'il n'avait pas perdu un mobile. Il a ainsi permis aux policiers de le localiser à l'aéroport.

Selon des spécialistes américains, la caution de Dominique Strauss-Kahn pourrait s'élever à plusieurs millions de dollars. Il demeure impossible, pour l'heure, de savoir si le directeur du FMI pourra se déplacer hors des Etats-Unis à l'avenir. **DSK pourrait comparaître devant un juge en fin d'après-midi, heure française.**

L'arrestation du directeur du FMI a également des conséquences sur les marchés financiers. **L'euro était en baisse à l'ouverture des marchés asiatiques**, ce matin. Les investisseurs craignent que cette affaire ne mette à mal les plans de sauvetage mis en œuvre par le FMI en Europe.

Le Conseil d'administration extraordinaire du FMI a par ailleurs été repoussé de quelques heures.

[Mis à jour à 19h30]

[François Baroin, le porte parole du gouvernement a appelé au respect de la présomption d'innocence](#) et au respect de la procédure judiciaire en cours aux Etats-Unis tout en soulignant que "notre responsabilité collective" est de rester prudents dans l'expression et mesurés dans le commentaire.

[Mis à jour à 18h30]

En attendant une éventuelle décision du Président du FMI sur son avenir à la tête de l'institution, selon Reuters, **Dominique Strauss-Kahn sera de toute façon remplacé dans ses fonctions** momentanément par **John Lipsky**, le numéro deux du Fonds monétaire international.

Les discussions devant avoir lieu demain lundi sur les mécanismes de sauvetage de la zone euro se tiendront comme prévu avec un autre représentant du FMI a annoncé le ministre allemand des Finances.

Pour le magazine britannique [The Economist, l'absence de Dominique Strauss Kahn à la tête du FMI](#) dans les semaines à venir porte un vrai coup à l'efficacité de l'institution, notamment au sujet du plan de sauvetage de la Grèce et de la perpétuation de la zone euro. Selon le magazine, John Lipsky, le numéro 2 du fonds n'a pas la même stature que DSK. Non seulement, le numéro 2 n'est pas un poids lourd mais il serait lui-même dans une position de relative faiblesse, ayant annoncé il y a 3 jours son départ du FMI en août.

Selon la chaîne iTélé, le groupe Accor a annoncé avoir lancé une enquête interne sur la jeune femme de chambre à l'origine de l'affaire. Un proche du groupe Accor aurait déclaré à la chaîne que l'employée afro-américaine serait considérée comme fiable au sein du groupe.

[Mis à jour 17h]

Anne Sinclair a publié un communiqué dans lequel elle indique : "Je ne crois pas une seule seconde aux accusations qui sont portées contre mon mari. Je ne doute pas que son innocence soit établie", avant d'appeler "chacun à la décence et à la retenue".

Le parti socialiste envisage la tenue d'un Conseil politique pour discuter des conséquences de l'inculpation de Dominique Strauss Kahn. Lors d'un point presse à Lille, **Martine Aubry** a évoqué un "coup de tonnerre" en précisant "qu'elle était totalement stupéfaite". "J'en appelle à chacun à attendre la réalité des faits et à respecter la présomption d'innocence, à tous à garder la décence nécessaire", a ajouté la première secrétaire du PS "Je demande bien sûr aux socialistes de rester unis et responsables".

[Mis à jour 15h45]

EXCLUSIF ATLANTICO : Selon un télégramme diplomatique envoyé par le Consulat général de France à New York et transmis à la mi-journée, **l'entourage du directeur du FMI devrait annoncer la démission de DSK à la tête de l'organisation internationale** dans les prochaines heures. Il devrait s'organiser très vite pour assurer sa défense entouré de plusieurs avocats américains et français qui sont en route pour New York.

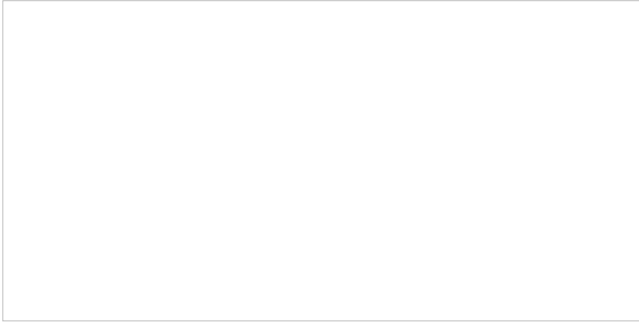
Le consul de France à New York s'était rendu samedi soir auprès de Dominique Strauss Kahn dans le cadre de la protection consulaire dont bénéficient tous les ressortissants français.

Dominique Strauss-Kahn se trouve dimanche dans les locaux de la Special Victims Unit, service de police chargé des crime sexuels, après avoir été accusé par une femme de ménage d'un hôtel new-yorkais d'agression sexuelle et de séquestration, le Sofitel de la 45ème rue, près de Times Square.

Il pourrait être présenté à un juge à 18heures dimanche. Son avocat a d'ores et déjà prévenu qu'il plaiderait non coupable.

~~Cette femme de 32 ans accuse le patron du Fonds Monétaire International d'être sorti nu de la salle de bains et de s'être~~

jeté sur elle en l'obligeant à une fellation. C'est du moins ce que rapporte le New York Post, le tabloïd américain qui a révélé l'affaire, qui parle d'une tentative de sodomie (le terme pouvant en anglais légal être utilisé pour un rapport sexuel oral comme pour un rapport anal). DSK aurait ensuite quitté l'hôtel en abandonnant des affaires personnelles dont son téléphone portable pour embarquer dans un vol Air France pour Paris.



Selon le Los Angeles Times, l'avion qui roulait en direction de la piste a été rappelé par la tour de contrôle. Quand l'avion est revenu au terminal, DSK a été arrêté à bord, et ramené à New York par les policiers. Il ne bénéficie pas d'une immunité diplomatique malgré son statut de fonctionnaire international.

Selon le New York Times, les enquêteurs auraient affirmé avoir recueilli des éléments scientifiques qui pourront être utilisés pour des analyses ADN dans la suite occupée par le patron du FMI depuis vendredi soir. La suite qu'il occupait comporte une pièce de conférence, un salon et une chambre pour un tarif à 3000 dollars la nuit.

Son avocat, cité par le quotidien américain déclare ne pas encore avoir pu voir son client.

A Paris, les premières réactions politiques commencent à tomber. Pour **Marine Le Pen**, DSK est "définitivement discrédité" comme candidat.

Le député PS de Paris **Jean-Marie Le Guen**, proche du président du FMI, a affirmé à l'AFP que cette affaire ne ressemblait en rien à Dominique Strauss Kahn, l'homme que nous connaissons tous en précisant qu'il fallait se garder de toute conclusion avant que l'intéressé lui-même ait eu l'occasion de s'exprimer.

Sur BFM TV, **Stéphane Le Foll**, député européen socialiste et proche de François Hollande : "Je ne sais pas exactement ce qui s'est passé. C'est à Dominique Strauss-Kahn et à lui seul de décider de ce qui sera la suite de ce qu'il faudra faire entre le FMI et les Primaires socialistes" (...) "Ca changera peut-être le contexte mais ça ne changera pas notre ligne".

Ségolène Royal pour sa part estime que le moment n'était pas venu de commenter les conséquences de cette arrestation sur la politique intérieure française tout en précisant que ses pensées allaient vers la famille de Dominique Strauss Kahn. Pour la Présidente de Poitou Charentes, il faut garder son calme et attendre que cette information soit "vérifiée et prouvée".

Pour **Dominique Paillé**, ancien porte parole de l'UMP, le président du FMI pourrait être tombé dans un piège et il convient de respecter la présomption d'innocence. "C'est pour moi totalement hallucinant. Si cela était avéré, ça serait un moment historique, mais dans le sens négatif du terme, pour la vie politique française parce que ça voudrait dire que des candidats potentiels à la magistrature suprême ne pourraient en aucune circonstance tenir leurs pulsions" (...). "S'il est tombé sur cette peau de banane c'est qu'on savait qu'il avait une vulnérabilité. Et quand on s'apprête à être candidat à la candidature à la présidence de la République française, on se met à l'abri de telles vulnérabilités"